

5. De qui on a acheté le ciment, la pierre, le sable et les autres matériaux et quels prix a-t-on payés pour tels matériaux et quelle quantité on a achetée de chaque.

6. Si le bois provenant de la démolition du vieux quai a été vendu ou donné, et à qui. Qu'est advenu ce bois.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie d'ordonnances du Territoire du Yukon dans l'année 1935.

M. Weir (Melfort), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 12 juin 1935:—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents échangés de 1931 à aujourd'hui entre l'honorable ministre de l'Agriculture ou son ministère et toutes personnes relativement à l'exposition régionale de St-Hyacinthe, P.Q.

M. Dupré, l'un des membres du Conseil privé du Roi, pour M. Gordon, dépose sur la Table, —Copies d'arrêtés en Conseil passés sous l'autorité de la Loi de secours 1932, de la Loi de secours 1933, de la Loi de secours 1934, de la Loi de secours 1935, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 1709, du 26 juin 1935: autorisant paiement de \$10,814.25 à la province de l'Alberta pour secours direct municipal, secours direct provincial dans les districts non organisés, secours direct provincial pour les familles de passage dans la cité de Calgary, entreprises provinciales—mouvement du retour du bétail aux zones asséchées; mouvement de colons et leurs effets et bétail des zones asséchées; mouvement du bétail et équipement des zones asséchées, mouvement de nourriture et de fourrage nécessaires dans les zones asséchées.

Arrêté en Conseil, C.P. 1710, du 26 juin 1935: autorisant paiement de \$356.89 à la province du Nouveau-Brunswick, pour règlement d'établissement sur terres.

Arrêté en Conseil, C.P. 1711, du 26 juin 1935: autorisant paiement de \$566.14 à la province du Nouveau-Brunswick, pour entreprises provinciales—aide aux colons et leurs dépendants maintenant établis.

Arrêté en Conseil, C.P. 1712, du 26 juin 1935: autorisant paiement de \$3,901.09 à la province du Nouveau-Brunswick, pour secours direct municipal dans le comté de Restigouche; route trans-Canada.

Arrêté en Conseil, C.P. 1713, du 26 juin 1935: autorisant paiement de \$755.77 à la province du Manitoba pour règlement d'établissement sur terres.

Arrêté en Conseil, C.P. 1714, du 26 juin 1935: autorisant paiement de \$12,652.81 à la province du Manitoba pour entreprises provinciales—mouvement des colons et leurs effets des zones asséchées; mouvement du bétail et équipement des zones asséchées; mouvement de la nourriture et du fourrage nécessaires et équipement dans les zones asséchées; mouvement de retour du bétail et équipement dans les zones assainies.

Arrêté en Conseil, C.P. 1715, du 26 juin 1935: autorisant paiement de \$15,484.50 à la province du Manitoba pour entreprises provinciales—allocation pour coût du travail pour la construction d'une aile à l'hôpital d'aliénés de Brantford; mouvement des colons et leurs effets et bétail et équipement des zones asséchées; mouvement de la nourriture et fourrage et équipement nécessaires dans les zones assainies; mouvement de retour du bétail et équipement aux zones assainies.

Arrêté en Conseil, C.P. 1716, du 26 juin 1935: autorisant paiement de \$2,251.17 à la province du Manitoba, pour règlement d'établissement sur terres, colons des territoires non organisés.